



SYNDICAT MIXTE SAGE OUEST CORNOUAILLE (Siren : 200019073)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Tréguennec
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	27/02/2009
Date d'effet	27/02/2009

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Yves KERISIT

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	SAINT VIO
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29720 TREGUENNEC
Téléphone	02 98 76 28 17
Fax	02 98 76 27 02
Courriel	
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	Contributions des membres
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	166 465
Densité moyenne	189,22

## Périmètres

Nombre total de membres : 6

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	CA Quimper Communauté (242900728)	CA
29	CC du Haut Pays Bigouden (242900710)	CC
29	CC du Pays Bigouden Sud (242900702)	CC
29	SI DES EAUX DU GOYEN (252900238)	SIVU
29	SI EAUX DE PEN AR GOAYEN (252900519)	SM fermé
29	SI EAUX DU NORD CAP SIZUN (252900501)	SIVU

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Autres actions environnementales</p> <p><i>Conformément à l'article L213-12 du code de l'environnement, le syndicat mixte du SAGE a pour objet de faciliter à l'échelle du périmètre du SAGE Ouest Cornouaille, la prévention des inondations, la gestion équilibrée quantitative et qualitative de la ressource en eau, la préservation et la gestion des zones humides et des milieux aquatiques, et d'assurer l'élaboration et le suivi du schéma d'aménagement et de gestion des eaux. Le syndicat mixte du SAGE assurera : - La coordination, le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le SAGE Ouest Cornouaille, quelque soit le maître d'ouvrage, en lien avec la commission locale de l'eau (CLE), - La maîtrise d'ouvrage d'études, actions et travaux décidés par le comité syndical, sur le territoire du SAGE, en complément et en cohérence avec les actions menées par les maîtres d'ouvrage locaux. L'adhésion des membres au syndicat ne remet pas en cause leurs compétences propres exercées dans le domaine de l'eau (assainissement ou eau potable?)</i></p> <p>Par substitution</p>

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)